

**COMMUNE
DE
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N°2026/55

Conseil municipal du mardi 1^{er} septembre 2026

Date de convocation du conseil municipal : 28 août 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire élu : Elodie MEGE-MULLER

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Béatrice DUMORTIER, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Pascal MORET, Delphine OLIVIER, Cyril JACOUTON, Elodie MEGE-MULLER, Corine DUTIN, Constance DOUSSET, Raphaël POCCACHARD, Yann DEVILLE, Vanessa MORISSEAU

Membres excusés : Aurélie GUTIERREZ donne pouvoir à Philippe Tissot ; Christophe TERTIAN donne pouvoir à Danielle Blath ; Patrick MARCHAND donne pouvoir à Anne-Marie Rozier

Excusé-e-s : -

OBJET : Décision modificative n°2 – EXERCICE 2026
--

Rapport pour information :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L.1612-1, L.1612-9 et L.1612-10 du Code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits dans les différents chapitres du budget principal.

Pour la section d'investissement, il convient notamment de prendre en compte les dépenses supplémentaires suivantes : l'achat d'un tracteur, l'ajout d'un 2nd lave-vaisselle à la cantine, le changement des projecteurs de la Salle des Fêtes, le changement de l'éclairage intérieur du local de Valency, le changement de panneaux d'affichage dans les hameaux, l'achat de matériel technique, des travaux plus importants que prévus cet été à l'école et d'autres à anticiper pour faire face aux périodes de canicule.

En fonctionnement, il est nécessaire de tenir compte de dépenses supplémentaires, telles que de nombreuses réparations de véhicules et de bâtiments communaux, le recrutement de 3 apprentis, le recours à un prestataire pour l'entretien

Ces dépenses sont listées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Elles sont couvertes par des recettes supplémentaires de fonctionnement (impôts, rattrapages de loyers importants, recettes exceptionnelles, dons) et d'investissement, correspondant à la revente du matériel de travaux repris à l'occasion de l'achat du tracteur (40 800 €).

Ces recettes sont elles aussi listées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le budget reste ainsi équilibré, par section et globalement.

Vu l'article L.1612-11 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2026/05 du conseil municipal en date du 24 février 2026 approuvant le budget primitif,

Vu la délibération n°2026/30 du conseil municipal en date du 28 avril 2026 approuvant la décision modificative n°1,

Le conseil municipal, ouï l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°2 et détaillées dans le tableau en annexe

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Philippe TISSOT

Pour extrait certifié conforme

Certifiée conforme compte tenu de la
transmission en préfecture le 7 septembre 2026
Et de la publication sur le site internet le 7
septembre 2026



Section de Fonctionnement			
Article	Chapitre	Libellé	Dépenses
60632	011 (charges à caractère général)	Fournitures de petit équipement – Antenne Garderie	300,00 €
60632	011 (charges à caractère général)	Fournitures de petit équipement – Antenne Espace jeunes	500,00 €
60636	011 (charges à caractère général)	Vêtements de travail	1 000,00 €
6064	011 (charges à caractère général)	Fournitures administratives – Antenne Ecole	496,62 €
613	011 (charges à caractère général)	Locations	2 500,00 €
615221	011 (charges à caractère général)	Bâtiments publics	5 000,00 €
615221	011 (charges à caractère général)	Bâtiments publics – Antenne Ecole	5 000,00 €
615228	011 (charges à caractère général)	Autres bâtiments publics	10 000,00 €
61551	011 (charges à caractère général)	Matériel roulant	5 000,00 €
6283	011 (charges à caractère général)	Frais de nettoyage des locaux – Ant. Mairie	4 180,00 €
6283	011 (charges à caractère général)	Frais de nettoyage des locaux – Ant. Ecole	6 000,00 €
6411	012 (charges de personnel et frais assimilés)	Personnel titulaire	- 50 000,00 €
6413	012 (charges de personnel et frais assimilés)	Personnel non titulaire	50 000,00 €
6450	012 (charges de personnel et frais assimilés)	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	8 000,00 €
6470	012 (charges de personnel et frais assimilés)	Autres charges sociales	2 000,00 €
	023 (virement à la section d'investissement)	Excédent viré à la section d'investissement	142 209,20 €
65311	65 (autres charges de gestion courante)	Indemnités de fonction	6 924,52 €
6541	65 (autres charges de gestion courante)	Créances admises en non-valeur	1 000,00 €
6542	65 (autres charges de gestion courante)	Créances éteintes	- 1 000,00 €
Total section Dépenses :			199 110,34 €
6419	013 (Atténuations de charge)	Remboursements sur rémunérations du personnel	14 149,74 €
6479	013	Remboursements sur autres charges sociales	4 519,00 €
73211	73 (Impôts et taxes)	Attribution de compensation	79,81 €
73212	73	Dotation de solidarité communautaire	129,00 €
73123	731 (fiscalité locale)	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation	69 318,31 €
73132	731	Taxe sur les pylônes électriques	2 350,00 €
74111	74 (Dotations et participations)	Dotation forfaitaire des communes	38 807,00 €
741121	74	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	17 991,00 €
752	75 (autres produits de gestion courante)	Revenus des immeubles - OPAC	38 259,90 €

752	75	Revenus des immeubles – Salle des Fêtes	896,00 €
75888	75	Autres	12 610,58 €
Total section recettes :			199 110,34 €

Section d'Investissement			
Article	Chapitre	Libellé	Dépenses
2152	2103 (21) Voirie	Installations de voirie	3 000,00 €
2132	2104 (21) Immeubles de rapport	Bâtiments privs – Antenne Maison Rivoire	- 15 000,00 €
2135	2104 (21) Immeubles de rapport	Installations générales, agencements, aménagements – Antenne Commerces (HT)	15 000,00 €
2131	2107 (21) Bâtiments publics	Bâtiments publics	70 000,00 €
2135	2107 (21) Bâtiments publics	Installations générales, agencements, aménagements – Antenne Ecole	16 333,20 €
2135	2107 (21) Bâtiments publics	Installations générales, agencements, aménagements – Antenne Local Valency	2 500,00 €
2135	2107 (21) Bâtiments publics	Installations générales, agencements, aménagements – Antenne Salle des Fêtes	5 000,00 €
2188	2107 (21) Bâtiments publics	Autres – Antenne Cantine	13 900,00 €
2157	2108 (21) Equipements techniques	Matériel et outillage technique	15 000,00 €
21571	2108 (21) Equipements techniques	Matériel roulant	57 276,00 €
Total section Dépenses :			183 009,20 €
Article	Chapitre	Libellé	Recettes
	021	Virement de la section de fonctionnement	142 209,20 €
	024	Produits des cessions d'immobilisation	40 800,00 €
Total section recettes :			183 009,20 €